

Agir avec sang-froid

Autor(en): **Di Potenza, Francesco / Lehmann, Anton**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **10 (2008)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Agir avec sang-froid

Le sport n'est pas seulement synonyme de plaisir du mouvement, du jeu et de la performance. Il est aussi le réceptacle du pire, de la frustration et du stress après une défaite, de la simulation, de la provocation et d'une soif de victoire démesurée.

Texte: Francesco Di Potenza; photos: Daniel Käsermann

► *Que cela soit dit: dans le sport d'élite ou de masse, la violence et l'agressivité ne sont pas la norme. Dans la plupart des cas, les compétitions sont marquées du sceau du fair-play, en dépit d'un risque de conflit permanent. Elles sont en effet, par définition, un conflit réglé et convenu. Se mesurer l'un à l'autre, lutter, ne se faire aucun cadeau, vouloir l'emporter sont des notions qui appartiennent au sport. Quasi systématiquement. En règle générale, les conflits s'y déroulent d'une manière civilisée et pacifique qui n'a pas son pareil dans d'autres domaines de la vie sociale. Bien sûr, le sport n'est pas à l'abri de tout dérapage. Les conflits sportifs peuvent déborder du cadre dans lequel ils sont inscrits et verser dans la violence et l'agressivité. Nul ne prétend le contraire, à l'instar d'Anton Lehmann, responsable de la section «Prévention et intégration» à la HEFSM de l'OFSPÖ. La violence dans le sport est un problème sur lequel il faut se pencher et agir.*

«mobile»: il semblerait d'ailleurs que cette problématique prenne invariablement de l'importance? **Anton Lehmann:** on pourrait le croire en se fiant uniquement aux journaux. Mais la réalité est différente et la situation n'est pas aussi grave. Les rapports d'arbitres en football et en hockey sur glace ne font pas part d'une réelle recrudescence de la violence. Les médias ne donnent toutefois pas l'im-

pression de vouloir s'épancher sur cet aspect. Ils préfèrent insister sur certains cas isolés, plus brutaux que par le passé. Cette focalisation peut entraîner une perception biaisée ou sélective du problème.

L'entraînement est souvent le terrain de jeu de remarques racistes. Xénophobie et racisme semblent être devenus coutumiers. Les personnes qui s'expriment de la sorte prétendent certainement que leurs actes et leurs paroles n'ont aucune portée raciste ou xénophobe. Nous sommes confrontés à un phénomène difficile à mesurer. Il est revanche avéré qu'une peur latente des étrangers existe et se développe. Et cela aussi dans le sport.

Dans le sport professionnel, les ligues nationales sont soumises à des règles bien claires. Les comportements racistes des spectateurs et des joueurs sont sanctionnés. Qu'en est-il au niveau des ligues inférieures? La peur citée précédemment et l'hostilité y sont plus marquées. Lorsqu'un club d'un quartier comptant une forte proportion d'étrangers rencontre une équipe d'une région rurale, quelques-uns de ces joueurs sont la cible de remarques discriminatoires. S'ils réagissent à ces provocations, ils sont punis. C'est ainsi que s'alimente la spirale de la violence.

» Un comportement combatif est honoré, autorisé et souhaité, tant qu'il se maintient dans le cadre des règles définies. «

Y a-t-il des possibilités d'intervenir à ce niveau? Notre attitude est tout à fait claire: le fair-play et le respect de l'adversaire doivent être en conformité avec les règles qui font la force du sport. Car si l'on ne s'y plie pas, c'est tout le système sport qui s'effondre.

Pourquoi le travail sur la prévention de la violence est-il important?

Parce qu'il repose en premier lieu sur des principes éthiques et pédagogiques qui, dans l'idéal, ont un effet préventif. Il s'agit de valeurs fondamentales vécues et crédibles à transmettre. Derrière les notions de prévention et de promotion de la santé, il y a la volonté d'offrir des opportunités et des compétences à tous et de définir des principes clairs pour prévenir les comportements indésirables.

Un avis sur les engagements (commitments)? De tels codes, négociés et adoptés en commun, et donc pas seulement décrétés unilatéralement, augmentent l'effet contraignant. C'est d'un point de vue pédagogique et préventif un pas (en avant) important. Un autre point concerne les interventions en situation de crise. Il est nécessaire de disposer des instruments permettant, en cas d'urgence, d'influer sur le comportement des individus. Cette forme de prévention a des répercussions sur le plan structurel. La question qui se pose aux commissions techniques des fédérations a trait aux mesures structurelles à prendre du haut jusqu'en bas de l'échelle, celles-là même qui seront ensuite appliquées en championnat par exemple. L'effet maximum est obtenu lorsque prévention du comportement et prévention contextuelle se complètent.

Formuler une recette qui assure invariablement un effet préventif est une tâche ardue. Cela dit, l'édiction d'engagements (commitments) est une composante essentielle au succès des stratégies mises sur pied. Qui plus est si les jeunes, et principalement ceux qui exercent une influence dans leur cercle respectif, sont intégrés dans le processus. L'expérience démontre qu'agir avec sang-froid ou adopter une stratégie «cool down» permet de maîtriser les conflits en situation de crise. La résistance non violente est une autre méthode à disposition, à appliquer également pour faire face aux provocations. Pour les entraîneurs et les moniteurs, confrontés à des situations délicates à l'entraînement ou en compétition, de même que les arbitres, le défi est particulier. Mais une gestion correcte de la violence appartient de plus en plus aux tâches quotidiennes à assumer par le corps enseignant.

«mobile»: un sentiment d'impuissance peut parfois naître chez l'enseignant. Sur quel soutien peut-il compter? Anton Lehmann: l'expérience personnelle et les cours de formation continue sont les premiers atouts sur lesquels l'enseignant peut se reposer. Ce bagage

lui permet de faire régner le calme lorsque la situation devient critique. L'analyse systématique des situations délicates rencontrées lors de la leçon est un autre outil utile. Ne pas vouloir surmonter seul tous les obstacles et demander du soutien est également une devise à assimiler. Ce conseil vaut tant pour les enseignants qui peuvent s'adresser au collège, que pour les moniteurs et les entraîneurs qui peuvent en référer aux autres membres du club. Les élèves et les jeunes concernés sont ainsi avertis que «leur» problème est sérieusement pris en compte.

Les aspects didactiques sur lesquels est bâti l'enseignement ou l'entraînement procurent en outre de nombreuses possibilités de prévenir la violence, en choisissant par exemple des activités qui traitent avec justesse de cette thématique. Les sports «névralgiques» ne doivent pas être éliminés. L'enseignant doit savoir comment les aborder de manière didactique. Adapter les règles et intégrer des rituels concernant le salut, la formation des équipes, la réconciliation et la prise de congé sont des actes dont les résultats sont éprouvés. Les scènes d'agressivité appartiennent au jeu, mais ne doivent pas déborder d'un cadre défini.

Je souhaiterais encore apporter une précision: on a tendance parfois à dramatiser trop vite, à transformer une mauvaise blague ou une bêtise en un délit. Il est important de ne pas exagérer le problème et de ne pas réagir excessivement.

La question des parents surmotivés s'impose aussi. Comment le sport associatif peut-il faire face à ce phénomène?

Il existe trois catégories de parents. La plus grande partie d'entre eux, à mon avis, se conduisent correctement, soutiennent les enfants et apprécient le travail effectué par le club. Ils se mettent par exemple à disposition du club ou mieux, assument des fonctions au sein de celui-ci. La deuxième catégorie abrite les parents «absents et désintéressés». Ils sont ravis que le club s'occupe de leurs enfants et de leur éducation. Leur «absence» a souvent des répercussions négatives. Elle signifie indirectement qu'ils n'accordent aucun crédit à l'activité sportive de leurs enfants. La troisième catégorie comprend les parents qui s'impliquent excessivement, adressent des reproches à l'entraîneur, injurient l'arbitre, provoquent l'adversaire et poussent leurs enfants à commettre des fautes. Ce comportement a souvent pour effet d'envenimer la situation. Dans ces cas-là, il est nécessaire d'effectuer un travail intensif avec les parents. L'objectif est de pouvoir compter sur un soutien constructif de leur part à l'avenir. Cela ne suffit pas de simplement leur demander d'être calme. Les objectifs et le mode de fonctionnement du club sportif doivent être présentés aux parents lors d'une soirée prévue à cet effet ou à l'occasion d'un entretien. Il est important de les informer et de les sensibiliser pour pouvoir les impliquer de manière constructive.

On entend souvent dire que le sport et les comportements qu'il génère sont le reflet du durcissement de la société dans laquelle nous vivons. Ce ressentiment cache une part de vérité dans la mesure où le sport n'est ni un espace de non-droit ni un espace social. Prétendre que la violence est un phénomène social et que le sport est impuissant est assurément un prétexte pour couvrir d'autres problèmes. La même litanie est toujours prononcée concernant les actes de violence perpétrés par les spectateurs. Elle peut être a priori exacte parce que les transgressions n'affectent pas seulement le monde sportif. En revanche, lorsqu'il s'agit d'actes de violence au sein d'un sport réglementé, il est impératif d'intervenir en prenant des mesures coercitives.

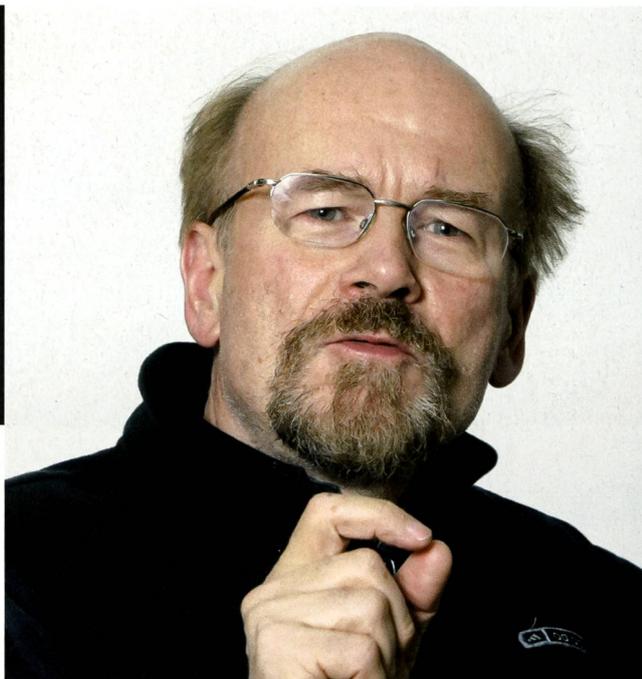
«mobile»: la violence, qu'elle soit physique ou psychique, fait manifestement partie d'un nouveau mode de vie de certains groupes de jeunes. Et ce type d'attitude touche maintenant le sport. Anton Lehmann:

le sport fonctionne grâce à certaines caractéristiques structurelles telles que les règles et le fair-play. Lorsque celles-ci ne sont pas respectées, le mode de fonctionnement du sport, son essence même, est remis en question. Il est par conséquent primordial d'insister sur la conformité des règles et le respect de l'adversaire, pour que celui-ci soit perçu comme un partenaire.

On ne doit pas seulement apprendre à perdre, mais aussi à gagner. La violence doit être abordée à une plus large échelle. Ce thème peut par exemple être intégré dans la formation de base, sous une forme de contribution pédaogo-préventive, et non seulement proposé comme sujet de discussion à quelques personnes intéressées.

Et que pensez-vous des chartes éthiques: de vaines paroles ou des principes de base pédagogiques judicieux? Il est important que les principaux représentants et responsables du sport, l'OFSP et Swiss Olympic, réfléchissent au niveau institutionnel sur les valeurs et la morale valables dans le sport. C'est une partie de la prévention contextuelle citée précédemment. Un produit comme «cool and clean» (voir aussi le cahier pratique n°37 dans ce numéro) découle de la charte éthique édictée en commun par Swiss Olympic et l'OFSP. Tous deux démontrent de leur volonté d'assumer une responsabilité à ce sujet. On ne peut pas confier simplement la responsabilité individuelle aux clubs et à leurs membres. De tels codes sont donc importants.

Mais l'on peut également rencontrer d'autres types de comportement. Notamment celui affiché par les «enfants terribles», pour qui les principes, les règles et le fair-play n'ont que peu de signification. C'est exact. Le message qu'ils véhiculent est qu'il est aussi possible d'être du côté des vainqueurs, malgré un mode de vie sauvage, placé sous le signe «sexe, drogue et rock'n'roll». Largement diffusé par les



moyens d'informations actuels, ce message est assimilé par de nombreux jeunes et des sportifs. Il s'agit de découvrir de quelle manière ces «bad boys» peuvent être rendus sensibles à un comportement correct.

Il y a des cas qui ne sont absolument pas tolérables. Où se situe la frontière? Il s'agit de rappeler que l'agressivité est une composante importante des normes convenues en compétition sportive. Un comportement combatif est honoré, autorisé et souhaité, tant qu'il se maintient dans le cadre des règles définies. Il est naturel que les frontières soient parfois dépassées lorsque la situation s'enflamme. Ces excès doivent alors être signalés et punis. Les infractions graves et les mises en danger délibérées de la santé d'autrui sont à sanctionner encore plus sévèrement. La justice sportive fonctionne à ce titre généralement bien. Elle a un effet autorégulateur et éducateur car la pression exercée sur les fautifs par la vox populi est énorme. Leur comportement écorne tant leur image que celle de leur équipe. Lors de cas exceptionnels, par exemple les atteintes graves à l'intégrité physique et psychique de l'arbitre, la justice sportive cède sa place et une plainte civile est déposée. C'est pour cette raison que le sport n'est pas un espace de non-droit.

Pour en revenir à la problématique des «bad boys». Comment doit-on se comporter avec des personnes qui font preuve de méchanceté dans le sport et aiment se rendre intéressants aux yeux du public? La responsabilité incombe au club. S'il est conscient des risques qu'il court en accueillant ce type d'individus, il doit lancer des signaux forts à l'interne. Et en particulier à l'entraîneur car c'est ce dernier qui entretient les contacts les plus soutenus avec les joueurs et qui a le plus d'influence et de moyens de pression.

Peut-être sera-t-on ainsi en mesure d'amender quelque peu le caractère des «bad boys» et éviter que ces présumés héros ne deviennent des héros tragiques.

› Anton Lehmann est responsable de la section «Prévention et intégration» à la HEFSM de l'OFSP.

Contact: anton.lehmann@baspo.admin.ch